



Boucle sans aucune difficulté qui vous fera découvrir le bocage vallonné et boisé de l'Avesnois.

Durée	3h	Difficulté	Facile
Distance	15,70 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	107 m	Activité	Cheval
Dénivelé négatif	111 m	Commune	Colleret (59680)
Point haut	211 m	Région	Avesnois
Point bas	147 m		



Trace n° 1584549



Description

Parking Place de l'Europe à Colleret

(D/A) Quittez la place en vous dirigeant vers l'église. Prenez à gauche la Rue Jeanne d'Arc puis à droite la Rue Georges Guynemer.

(1) Virez à gauche dans la Rue de la République, traversez la D936 **avec prudence** et dirigez-vous en face, Rue Lebrun Malderez. Passez le stade.

(2) Prenez le chemin à droite et longez celle-ci. Allez jusqu'à la ferme des Marronniers, continuez jusqu'au croisement où vous prenez à droite jusqu'à la D936.

(3) Bifurquez à gauche sur la route (bas-côtés) puis tournez à droite aux Gravettes et continuez sur le chemin de droite en laissant à gauche la Rue d'Ostergnies et la Rue du Fort. Longez le bois planté et les ruines du Fort de Cerfontaine à main gauche.

(4) Empruntez le premier chemin à droite. Allez tout droit le long du Bois de Fief à votre droite.

(5) Prenez à gauche, Rue des Fusillés 1914-1918, puis tournez dans la 1ère à droite à la chapelle d'Ostergnies. Traversez le hameau.

(6) Au carrefour en Y du lieu-dit le Potin, prenez sur la gauche le Chemin Romantique. À sa sortie, effectuez un droite-gauche et poursuivez par le chemin interdit aux 4x4.

(7) Au lieu-dit Tout Vent, tournez à gauche, prenez aussitôt le chemin de droite vers le gouffre Moret et suivez la route.

(8) À la fourche, choisissez le chemin de droite et continuez tout droit jusqu'au croisement avec la route de Jeumont.

(9) Obliquez à gauche en quittant le chemin (point d'attache possible pour les chevaux), traversez la D963 (route de Solre-le-Château) et continuez en face. Au carrefour en Y, virez à droite et poursuivez tout droit sur 1km.

(10) Au niveau du Chapeau Pré, tournez à droite sur un sentier.

(11) Traversez de nouveau la route de Solre-le-Château. Vous pourrez si vous le souhaitez abreuver votre monture à la mare aménagée. Pour cela, empruntez le premier chemin sur votre droite et suivez le balisage. Poursuivez en face jusqu'à entrer dans la ville de Colleret et arriver sur le Chemin Vert.

(12) Au croisement, prenez le chemin en face, puis suivez à droite la Rue Jean Jaurès.

(13) Continuez tout droit et retrouvez votre point de départ **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Place de l'Europe à Colleret**
| N 50.256177° / E 4.0752° - alt. 173 m - km 0
- 1 Rue de la République, à gauche**
| N 50.257329° / E 4.070866° - alt. 179 m - km 0.48
- 2 A droite après la voie ferrée**
| N 50.251745° / E 4.062384° - alt. 187 m - km 1.36
- 3 D936, à gauche**
| N 50.258717° / E 4.035959° - alt. 159 m - km 3.68
- 4 Embranchement, à droite**
| N 50.264277° / E 4.044837° - alt. 178 m - km 5.17
- 5 Croisement, à gauche. Pont de l' - Escrière (ruisseau) - Affluent de la Sambre**
| N 50.266791° / E 4.059777° - alt. 153 m - km 6.29
- 6 Fourche, à gauche sur Chemin Romantique**
| N 50.266582° / E 4.066848° - alt. 174 m - km 7.07
- 7 Tout Vent, à gauche**
| N 50.266787° / E 4.087018° - alt. 189 m - km 8.64
- 8 Fourche, à droite**
| N 50.274049° / E 4.095681° - alt. 168 m - km 9.92
- 9 Route de Jeumont**
| N 50.265884° / E 4.104385° - alt. 201 m - km 11.06
- 10 Chapeau Pré**
| N 50.255338° / E 4.114331° - alt. 201 m - km 12.77
- 11 Colleret**
| N 50.255898° / E 4.105315° - alt. 188 m - km 13.43

● **12 Route de Solre-le-Château**

| N 50.255403° / E 4.091269° - alt. 176 m -
km 14.46

● **13 Rue Fernand Buchet**

| N 50.255614° / E 4.07695° - alt. 176 m - km 15.55

📍 **D/A Place de l'Europe à Colleret**

N 50.256183° / E 4.075207° - alt. 173 m - km 15.7

Informations pratiques

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

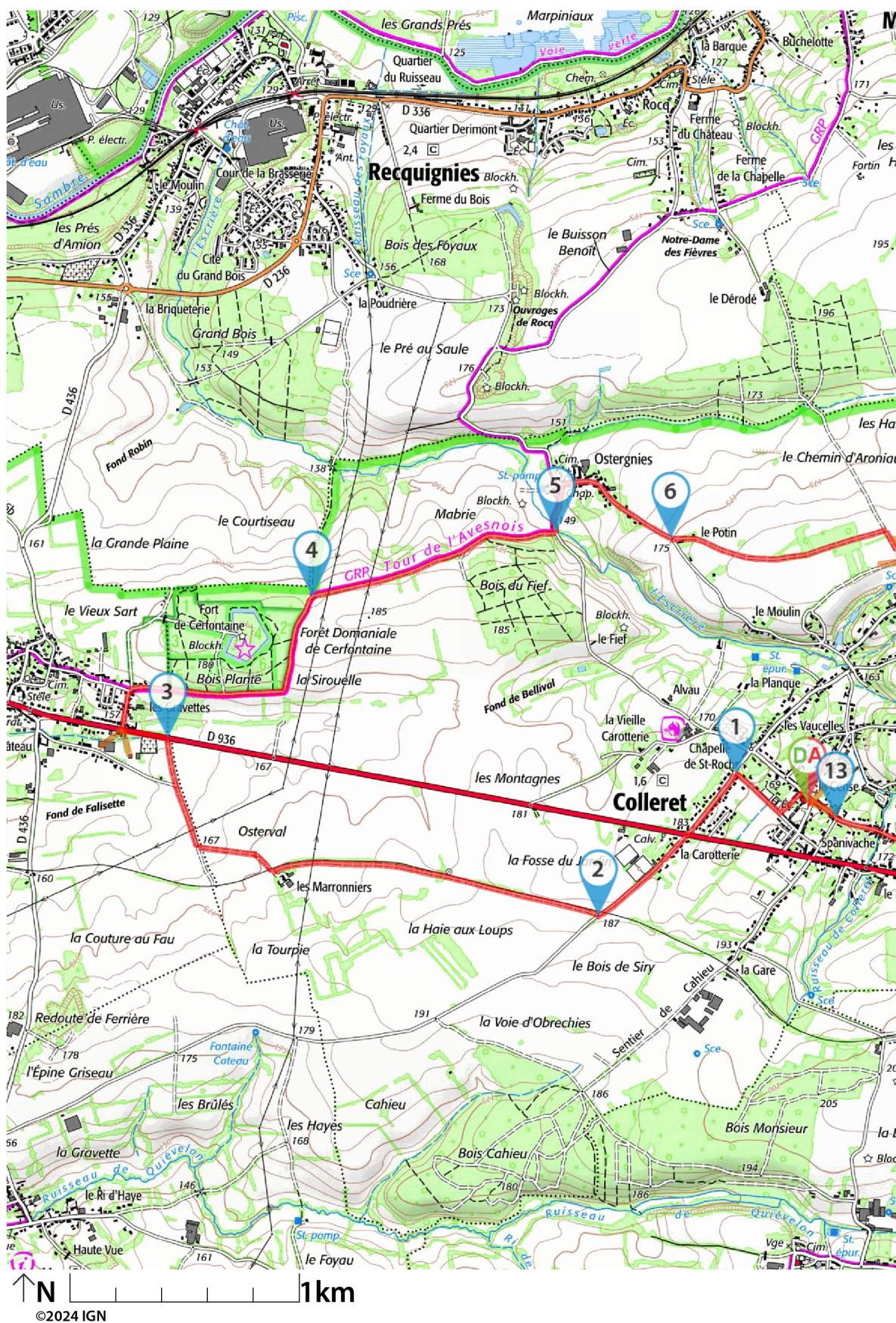
Suivez le balisage Orange.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-de-colleret-a-ostergnies/>

En savoir plus :

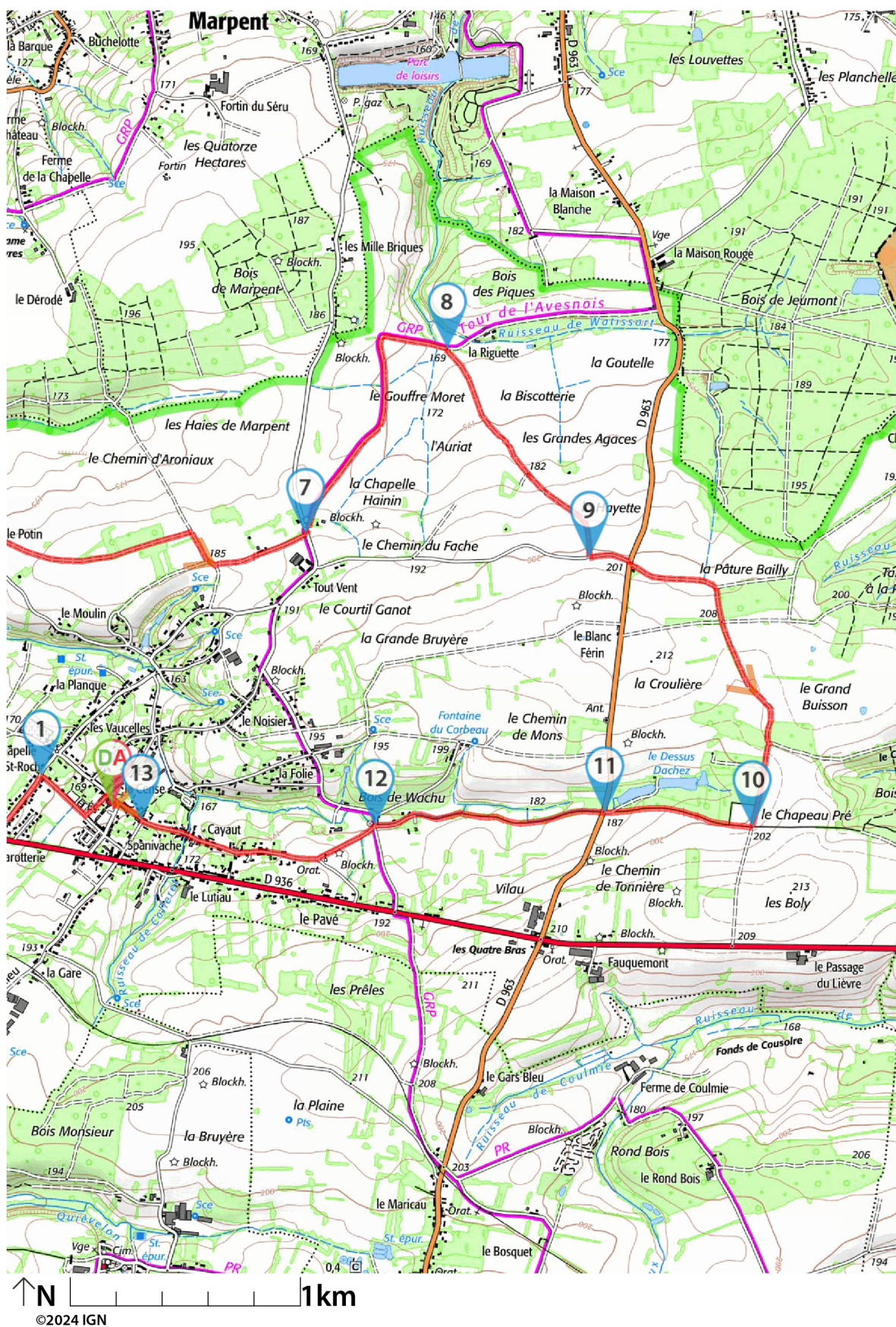
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

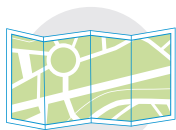
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



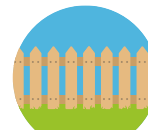
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



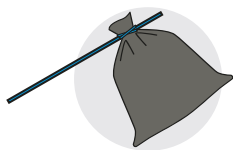
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



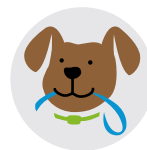
RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.